

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Le-neo-clericalisme-peut-il-fonder>



Le néo-cléricalisme peut-il fonder la démocratie ?

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : vendredi 24 avril 2015

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Sur le blog de eddy - Médiapart

« Dans aucun des actes de la vie civile, politique ou sociale, la démocratie ne fait intervenir, légalement, la question religieuse. Elle respecte, elle assure l'entière et nécessaire liberté de toutes les consciences, de toutes les croyances, de tous les cultes, mais elle ne fait d'aucun dogme la règle et le fondement de la vie sociale. »

30 juillet 1904, Jean Jaurès.

Une politique néo-cléricale ne peut tenir lieu de projet social.

L'article d'Eddy Khaldi :



Narcisse des Glénan